



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Le Ministre d'État, Ministre de l'Aménagement du Territoire Guy
LOANDO MBOYO lance officiellement l'Atelier National de
Restitution de l'Étude sur le Capital Forestier National de la
République Démocratique du Congo**

Kinshasa, le 26 juin 2024 – L'hôtel Béatrice de Kinshasa a été le théâtre de l'ouverture de "l'Atelier National de Restitution de l'Étude sur le Capital Forestier National de la République Démocratique du Congo". Présidé par Guy LOANDO MBOYO, Ministre d'État et Ministre de l'Aménagement du Territoire, cet événement d'envergure a rassemblé des représentants de diverses Institutions Nationales et Internationales, parmi lesquelles le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le Centre de Recherche Environnementale de l'Université de Wageningen, le CAFI et le FONAREDD.

Dans son allocution d'ouverture, le Ministre a exprimé sa reconnaissance envers Son Excellence Félix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, Président de la République, pour sa confiance renouvelée et pour avoir placé l'Aménagement du Territoire au rang de priorité nationale. Il a également salué le soutien indéfectible de Son Excellence Madame la Première Ministre et l'engagement de tous les participants en faveur de la préservation de l'environnement. "Nos forêts ont une importance cruciale qui dépasse nos frontières. Elles jouent un rôle essentiel dans la régulation climatique mondiale, la conservation de la biodiversité et le soutien aux moyens de subsistance de millions de nos concitoyens", a souligné le Ministre.

L'Aménagement du Territoire occupe une place centrale dans ce processus, étant une réforme politique prioritaire intégrée dans la matrice de gouvernance économique adoptée par le Gouvernement en 2013. Lancé officiellement en 2017, le Programme d'Appui à la Réforme de l'Aménagement du Territoire (PARAT) vise à doter la RDC d'une Politique Nationale et d'un Schéma National d'Aménagement du Territoire.

Cet atelier se tiendra du 26 au 28 juin 2024 à l'hôtel Béatrice, réunissant environ 120 participants représentant divers Ministères, établissements publics, institutions académiques, partenaires techniques et financiers, ainsi que la société civile et le secteur privé. La modération sera assurée conjointement par le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable et le Ministère de l'Aménagement du Territoire, avec le soutien de la Cellule d'Appui à la Réforme de l'Aménagement du Territoire (CAT).

Au cours de ces assises, les résultats de l'étude seront présentés suivis de discussions visant à approfondir la compréhension des parties prenantes et à formuler des suggestions et recommandations. Les présentations principales aborderont le rôle crucial de l'Aménagement du Territoire et de l'environnement dans la stratégie REDD+ de la RDC, ainsi que l'importance de cette étude pour le secteur forestier et environnemental.

Fait à Kinshasa, le 26 juin 2024
Cellule de Communication MinAT